

2 Infirmier(ère)s en pédopsychiatrie (CASADO)

Référence : 3134-25-0820/SR du 30 mai 2025



Employeur : CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ ALBERT BOUSQUET

Corps /Domaine : infirmier diplômé d'Etat ou infirmier en soins généraux

Direction : Direction des soins

Services : psychiatrie infanto-juvénile

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre (1) : au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : Nouméa

Date de dépôt de l'offre : vendredi 30 mai 2025

Poste à pourvoir : immédiatement

Date limite de candidature : vendredi 20 juin 2025

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : infirmier diplômé d'Etat ou infirmier en soins généraux

Missions : L'infirmier du CASADO exerce ses fonctions en conformité avec la législation professionnelle en vigueur, sous l'autorité de la direction des soins, sous la responsabilité hiérarchique directe du cadre de santé.

Il exerce au sein de l'équipe pluridisciplinaire sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable de la structure.

Il est titulaire du diplôme d'état infirmier ou d'un titre équivalent d'autorisation d'exercer la profession et soumis aux règles professionnelles en vigueur.

Sur la base réglementaire de 39h hebdomadaire, sur la base de 5 jours ouvrés, avec possibilités d'adaptation selon les besoins de service.

Missions

- ☐ Participation à la prise en soins d'accompagnement ambulatoire de jeunes présentant des conduites et comportements à risques en contexte de grandes carences éducatives et troubles du rapport à la loi ;
- ☐ Accueillir les jeunes et leur famille ;
- ☐ Concourir à évaluer, orienter, soutenir, à informer les personnes accueillies ;
- ☐ Participer aux des prises en charges thérapeutiques, individuelles ou de groupe ;
- ☐ Concourir aux guidances familiales ;
- ☐ Etablir un partenariat auprès des professionnels du réseau dans une fonction d'aide et de conseil et de collaboration ;
- ☐ Assurer l'encadrement pédagogique des étudiants en stage ;
- ☒ Participer à la cellule d'urgence médico-psychologique.

Activité principale

I – Accueil, Evaluation, Orientation, Information, soutien, soins :

- ☐ Conduire un entretien d'accueil avec les patients et/ou leur famille sur indication du médecin psychiatre ;
- ☐ Evaluer la problématique des personnes et proposer une orientation ;

- ☐ Réaliser des suivis de soins lors des visites à domicile ;
- ☐ Réaliser des entretiens individuels de suivi thérapeutique et de relation d'aide ;
- ☐ Organiser et animer des groupes thérapeutiques ;
- ☐ Concourir aux prises en charges dans le cadre des guidances familiales ;
- ☐ Informer les personnes sur les possibilités des dispositifs de soins ;
- ☐ Etablir un recueil d'informations relatif aux personnes accueillies et à leur suivi ;
- ☐ Participer au recueil d'activité du domaine.

II – Activités indirectes et Partenariat et liaisons avec les équipes et le réseau :

- ☐ Etablir un partenariat de complémentarité avec les professionnels du réseau dans une fonction d'information, d'aide, de conseil et de formation (écoles, collèges, service sociaux, APEJ, ASE... ;
- ☐ Etablir des liens de suivi des patients auprès des partenaires du dispositif psychiatrique ;
- ☐ Assurer la transmission des informations lors de l'orientation des personnes ;
- ☐ Assure la tenue du dossier de soins ;
- ☐ Participer aux réunions cliniques, d'organisation et de régulation ;
- ☐ Concourir au recueil des besoins des partenaires en de formations dans le champ psychopathologique ;
- ☐ Concourir au recueil d'activité dans le cadre de la préparation du rapport annuel ;
- ☐ Participer en tant que de besoin à l'activité de la cellule d'urgence médico psychologique

Profil du
candidat

- **Savoir :**
 - Les savoirs théoriques, procéduraux et pratiques relèvent des 10 compétences composant le référentiel d'aptitude à l'exercice de la profession d'infirmier tel que figurant dans l'annexe 1 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier ;
 - Maîtriser l'outil informatique et connaissance du logiciel Dx Care (DPI) ;
 - Savoir s'initier à l'utilisation du Dossier Patient Informatisé (DPI) ;
 - Travail clinique en psychopathologie ;
- **Savoir-faire :**
 - Capacités d'analyse et de synthèse ;
 - Relation d'aide ;
 - Qualités rédactionnelles ;
- **Comportement professionnel :**
 - Capacité d'autonomie et à travailler en équipe pluridisciplinaire ;
 - Créativité
 - Appétence pour la prise en charge des adolescents et des familles ;
 - Rigueur et professionnalisme ;
 - Capacités relationnelles dans une distance ajustée ;
 - Sens de la communication et du travail en équipe ;
 - Logique et rigueur dans l'organisation ;

- Disponibilité ;
- Discrétion ;
- Capacités d'adaptation ;

Contact et informations complémentaires :

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter madame Ophélie Muret – chef du bureau formation, recrutement, emploi et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Tél. : 24.25.29 – mail : avp@chs.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC

(www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire (2) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines/Recrutement par :

- voie postale : BP 120 - 98845 Nouméa cedex
- dépôt physique : accueil de la direction des ressources humaines du CHS
- mail : avp@chs.nc
- fax : 24.36.92

(1)Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

(2)La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC. Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique